

Pour diffusion immédiate  
Le 26 mars 2015

## **Un nouveau conseiller juridique appuiera les démarches judiciaires des Yukonnaises**

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon versera 281 000 \$ sur trois ans, sous réserve de l’approbation de l’Assemblée législative, en vue de financer un poste pilote de conseiller juridique qui contribuera à répondre aux besoins des femmes aux prises avec le système judiciaire.

« Cette annonce est le résultat du travail préparatoire effectué par le Conseil consultatif yukonnais sur les questions touchant les intérêts de la femme et la mise en place des recommandations du rapport *Terrain d’entente, Évaluation des services de police du Yukon* », a expliqué la ministre responsable de la Direction de la condition féminine, M<sup>me</sup> Elaine Taylor.

La création d’un poste de conseiller juridique pour les femmes fait suite aux recommandations contenues dans le rapport final d’évaluation des services de police du Yukon, *Terrain d’entente*, ainsi que dans le document intitulé *Gaps, Needs and Options: Legal Advocacy for Yukon Women* du Conseil consultatif yukonnais sur les questions touchant les intérêts de la femme.

L’initiative servira à offrir une formation sur le système judiciaire aux fournisseurs de services pour les femmes, à aider les victimes d’actes criminels à avoir accès à une consultation juridique initiale et à accroître la collaboration entre les organismes, et tiendra compte de l’évaluation du projet pilote de poste de conseiller juridique pour les femmes.

« La mise en œuvre de cette recommandation est une grande réalisation, et nous sommes heureux de verser ce financement grâce à un partenariat entre le ministère de la Justice et la Direction de la condition féminine », a déclaré le ministre de la Justice, M. Brad Cathers.

« En tant qu’organisme consultatif, nous avons rédigé le rapport *Gaps, Needs and Options* en vue d’appuyer l’une des recommandations de l’évaluation des services de police du Yukon concernant la création d’un poste de conseiller juridique pour les femmes. De nombreuses parties intéressées ont été consultées et ont fourni des commentaires constructifs, que nous avons utilisés afin de cerner les lacunes des services juridiques pour les femmes. Nous croyons que celles-ci peuvent être comblées grâce à la création de ce poste et la mise en place d’activités de soutien », a affirmé la présidente du Conseil consultatif yukonnais sur les questions touchant les intérêts de la femme, M<sup>me</sup> Kim Solonick.

La prochaine étape consistera à lancer une demande de déclaration d’intérêt en vue de déterminer l’organisme non gouvernemental du Yukon qui prendra en charge le poste de conseiller.

Pour en savoir davantage : *Gaps, Needs and Options: Legal Advocacy for Yukon Women*

– 30 –

Renseignements :

Elaine Schiman  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
elaine.schiman@gov.yk.ca

Joanna Lilley  
Communications  
Direction de la condition féminine  
867-667-5341  
joanna.lilley@gov.yk.ca

*Communiqué numéro 15-102*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.